

Détail de sanction – Compétitions Invitations, Interclubs et Interrégions

L'ARPAE ET CPA MAGOG

ANNONCE LA TENUE DE

INVITATION ESTRIE JOCELYN PROULX 2010 16 ET 17 OCTOBRE 2010

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| 1) Estrie | 6) Montréal Concordia |
| 2) Centre du Québec | 7) Rive Sud |
| 3) La Mauricie | 8) Outaouais |
| 4) Québec | 9) Bourassa |
| 5) Richelieu Yamaska | |

Président(e) comité organisateur : Carl Perreault

Téléphone : 819-868-5199 Courriel : carl_perreault@cgocable.ca

Président(e) de la compétition : Marie-Claire Michot

Téléphone : 819-791-2081 Courriel : marie_claire_michot@hotmail.com

Représentant technique : Jocelyn Proulx

Spécialiste des données en chef :

Spécialiste des données informatiques :

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR-10-034

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Magog

ADRESSE : CP 392 - Magog (Québec) J1X 3W9

COURRIEL : cpamagog@cgocable.ca

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Aréna de Magog

100, rue St Alphonse

Magog

GLACE 2

Téléphone : 819-843-9866

Téléphone :

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de

Glacé 1 85 x 200

Glacé 2

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

- B) Restrictions approuvées par le comité provincial :
 - a.
 - b.
 - c.
 - d.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :

- Devront être oblitérés au plus tard le _____ à l'adresse suivante :
- Devront être reçus au plus tard le 17 septembre 2010 à l'adresse suivante :

Adresse : Invitation Estrie Jocelyn Proulx 2010
a/s Marie-Claire Michot
2565, rue Beaudry, app. 27
Sherbrooke (Québec) J1J 1K9

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

60.00 \$ par événement

\$ par catégorie des compétition (combiné)

40.00 \$ chaque événement supplémentaire

\$ pour les équipes

50.00 \$ autres : **Catégories STAR et 30,00\$ catégorie PATINAGE PLUS ÉTOILE et OLYMPIQUES SPÉCIAUX**

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ARPAE et datés **au plus tard le 17 septembre 2010**.

Aucun chèque postdaté après le 17 septembre 2010 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 25.00 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 CALCUL DES RÉSULTATS

- UPU** Veuillez prendre note que la méthode de calcul des résultats « UPU » (un par un) sera utilisée pour toutes les épreuves.
- CPC** Veuillez prendre note que la méthode de Calcul par points cumulatifs sera utilisée pour toutes les épreuves.
- UPU/CPC** Veuillez prendre note que les méthodes de calcul des résultats « UPU » (un par un) et « CPC » (calcul par points cumulatifs) seront utilisées selon les catégories.

11.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

12.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

13.0 Frais d'admission

Adulte : 5.00 \$ Enfant : 3.00 \$ Passe : \$ Gratuit : enfant 2 ans et moins

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Le concurrent seulement aura un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

14.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans les catégories où il y a un programme court et un programme libre en combiné, il y aura remise de médailles pour le résultat combiné seulement.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

15.0 Trophée perpétuel

Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

Non applicable

16.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

À chaque participant après la date limite des inscriptions

À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.

Sera disponible sur Internet à l'adresse : www.arpae.ca

17.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories compétition : selon les règlements de Patinage Canada

Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Débutant, Intermédiaire et Sans limites» : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

18.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : \$

19.0 Restaurants

- Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.
- Non applicable

20.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Hôtel Chéribourg

2603, chemin du Parc

Orford, Qc J1X 8C8

819-843-3308 ou sans frais 1 800-567-6132

www.hotelsvillegia.com

AUTRES HÔTELS

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition Invitation Estrie Jocelyn Proulx 2010.

21.0 Nombre de juges

Quel était le nombre de juges lors de la tenue de la votre compétition l'année précédente : 14

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

- Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.
- Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
 - Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
 - Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
-

PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

- SENIOR** Selon le règlement de **Patinage Canada**
Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada
 - Programme court : Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.
 - Programme libre : Dames : 4 min. +/- 10 sec.
Messieurs : 4 min. 30 sec. +/- 10 sec.
 - Combiné : Programmes court et libre
X Dames X Messieurs

- JUNIOR** Selon le règlement de **Patinage Canada**
Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada
 - Programme court : Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.
 - Programme libre : Dames : 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
Messieurs : 4 min. +/- 10 sec.
 - Combiné : Programmes court et libre
X Dames X Messieurs

- NOVICE** selon le règlement de **Patinage Canada**
Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada
 - Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.
 - Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/-10 sec.
 - Combiné : Programmes court et libre
X Dames X Messieurs

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.
- Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.
- Combiné : Programmes court et libre
X Dames X Messieurs

JUVÉNILE selon le règlement de **Patinage Canada**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (dames) et de moins de 13 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

- Dames Messieurs

PRÉ-JUVÉNILE : test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**. *Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

- Dames Messieurs

CATÉGORIES SANS-LIMITES

- **Pour le contenu de programme, se référer au contenu de programme équilibré du Pré-juvénile de Patinage Canada ;**
- **Aucune restriction de test.**

SANS LIMITES 6 ANS

Être âgé de moins de 7 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

- Dames

SANS LIMITES 7 ANS

Être âgé de moins de 8 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

- Dames

SANS LIMITES 8 ANS

Être âgé de moins de 9 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

- Dames Messieurs

SANS LIMITES 9 ANS

Être âgé de moins de 10 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

- Messieurs

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

PATINEURS EN DANSE

Le contenu des catégories en danse pour :

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Deux des quatre danses imposées énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

- Danses imposées : Valse européenne, Fox-trot de Keats, Tango Harris, Rocker Fox-trot
- Une danse libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.
- Combiné – Danses imposées et libre

JUVÉNILE selon les règlements de **Patinage Canada**

Deux des quatre danses imposées énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

- Danses imposées : Tango Fiesta, Ten-Fox, Fourteenstep, Valse européenne
- Danse libre de 2 minutes +/- 10 secondes
- Combiné – Danses imposées et libre

NB : Les pirouettes annoncées ne dépasseront pas le niveau 2. Tous les autres éléments seront annoncés jusqu'aux niveaux maximums conformément à la pratique courante.

PRÉ-JUVÉNILE B : avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse

Danses imposées : Valse hollandaise et Tango canasta

PRÉ-JUVÉNILE A : avoir réussi le test complet préliminaire de danse

- Danses imposées : Danse Swing, Tango Fiesta.
- Danse Libre de 2 minutes +/- 10 secondes
- Combiné – Danses imposées et libre

NB : Programme équilibré – voir Juvénile danse libre. De plus, les levées seront limitées au niveau 1.

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (ex : en simple) lors de la même compétition.**

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

- Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année précédente (sauf les pré-juvéniles et les juvéniles qui ne sont plus éligibles à ces catégories)
- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
- Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
- Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

* Équivalence de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile : Senior Bronze
Pré-Novice : Junior Argent
Novice : Senior
Junior : Or

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

DÉBUTANT

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

- Dames Messieurs

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition
- Aucun saut ne peut être répété
- Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliquée sur la note technique.

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

PRÉ-PRÉLIMINAIRE

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

Dames

Messieurs

INTERMÉDIAIRE

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

Messieurs

* Contenu de programme équilibré du Préliminaire

* Le saut axel est permis, mais aucun double saut.

PRÉLIMINAIRE

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

Messieurs

JUNIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

Messieurs

SENIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet du senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

Messieurs

JUNIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

Messieurs

SENIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre

Dames - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes

Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes +/- 10 secondes

OR

TEST : Avoir réussi le test complet or de style libre

Dames - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes

Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes +/- 10 secondes

Annexe 4 – Épreuve d'interprétation

ÉPREUVES D'INTERPRÉTATION

Voir le manuel technique de Patinage Canada, section C : tests d'interprétation

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

SIMPLE

Homme

Dame

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> APPRENTI : | Aucun test d'interprétation réussi
Durée : 1 à 2 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> INITIATION : | Aucun test d'interprétation réussi
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> INTRODUCTION : | doit avoir réussi le test certificat introduction du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> BRONZE : | doit avoir réussi le test certificat bronze du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> ARGENT : | doit avoir réussi le test certificat argent du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> OR : | doit avoir réussi le test certificat or
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |

Annexe 5A – Patinage plus - Étoiles

PROGRAMME AVEC MUSIQUE

PRIVÉ et/ou SEMI-PRIVÉ : un patineur avec un entraîneur professionnel, parfois un ou parfois plusieurs

- **Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.**

ÉTAPE 4

Avoir réussi au maximum l'étape 4
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
 Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

ÉTAPE 5

Avoir réussi l'étape 5 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
 Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une rév.)
3. Pirouette : arrière sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

ÉTAPE 6

Avoir réussi l'étape 6 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
 Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Poussés-élans sur un cercle avec croisés et virages
3. Pirouette arrière (plus d'une révolution)
4. Saut puissant avec rotation (valse)
5. N'importe quel saut d'une rotation

ÉTAPE 7

Avoir réussi l'étape 7 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
 Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Séquence de pas simple sur un tracé prescrit (comprend des 3 et des mohawks)
2. Pirouette 1 pied avec croisés arrières en entrée
3. Pirouette assise (une révolution)
4. Salchow
5. Saut de boucle (Loop)

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Toutes les compétitions de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont régies par le règlement sportif officiel de l'organisme. En tant que programme national de sport, OSC a fondé son règlement de patinage artistique sur ceux de l'Union internationale de patinage (UIP) et de Patinage Canada. Les règles de l'UIP et de Patinage Canada s'appliquent donc, sauf en cas d'incompatibilité avec le règlement sportif officiel d'OSC, où les règles spécifiques suivantes s'appliquent.

Section A **Épreuves officielles**

Les Olympiques spéciaux offrent trois épreuves officielles de patinage artistique : la compétition en simple, la compétition en couple et la compétition de danse.

1. Compétition en simple (niveaux 1 à 4)
2. Compétition en couple (niveaux 1 à 3)
3. Compétition de danse (niveaux 1 à 4)

Les épreuves en simple des niveaux 1 à 3 se composent d'éléments isolés et d'un programme libre. Les épreuves en simple des niveaux 4 à 6 se composent d'un programme technique (sans accompagnement musical) et d'un programme libre. Les épreuves en couple des niveaux 1 à 3 se composent d'un programme technique (sans accompagnement musical) et d'un programme libre. Les épreuves de danse (en solo et en couple) se composent de deux danses déterminées par le programme de compétition.

Section B **Règles de compétition**

1. Compétition en simple

Éléments isolés – Déroulement de l'épreuve aux niveaux 1 à 3

Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution.

Exécution des éléments

- On autorise les entraîneurs à se tenir auprès de l'arbitre pour apporter son aide au besoin pendant que leur patineur exécute ses éléments (on peut interrompre un patineur qui amorce un élément du mauvais pied et lui demander de reprendre du bon pied).
- Les patineurs peuvent aller vers l'arbitre et l'entraîneur entre les éléments, mais il leur est interdit de regagner la zone d'échauffement.

Niveau 1

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 1 doivent être en train de travailler les étapes 2 ou 3 du programme Patinage Plus.

- Niveau 1 Éléments isolés**
 Dames Messieurs

Les patineurs exécutent tous les éléments suivants séparément et dans l'ordre donné. Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution.

- Patinage avant avec changements de pied sur la largeur de la surface glacée
- Glissé avant sur un pied (gauche ou droit)
- Arrêt demi-chasse-neige avant (pied droit ou pied gauche)

- Patinage arrière sur la moitié de la surface glacée (forme au choix)

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Niveau 1 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 1 minute (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- 4 des 6 mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 1 à 3
- Pas plus de 2 sauts
- Pas plus de 2 pirouettes
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Le programme doit être exempt de mouvements fondamentaux supérieurs à l'étape 3 et d'habiletés défis de toute étape. Les patineurs ne sont notés que sur les mouvements fondamentaux des étapes 1 à 3.

Niveau 2

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 2 doivent être en train de travailler les étapes 4 ou 5 du programme Patinage Plus.

Niveau 2 Éléments isolés

Dames Messieurs

Les patineurs exécutent tous les éléments de la série 1 ou de la série 2 séparément et dans l'ordre donné. Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution. Un tirage au sort détermine la série à exécuter pour le groupe.

Série 1

- Glissé droit avant extérieur en courbe sur 6 temps – (D-G-glissé droit)
- Glissé gauche avant intérieur en courbe sur 6 temps – (G-D-glissé gauche)
- Virage avant sur 2 pieds en cercle – sens antihoraire (pas plus de 2 poussées préalables)
- 3 poussées arrière à partir d'une position d'arrêt, suivies d'un glissé en courbe sur pied gauche (forme au choix)

Série 2

- Glissé gauche avant extérieur en courbe sur 6 temps – (G-D-glissé gauche)
- Glissé droit avant intérieur en courbe sur 6 temps – (D-G-glissé droit)
- Virage avant sur deux pieds en cercle – sens horaire (pas plus de 2 poussées préalables)
- 3 poussées arrière à partir d'une position d'arrêt, suivies d'un glissé en courbe sur pied droit (forme au choix)

Niveau 2 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 1 à 5
- 4 des 6 mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 4 et 5 (**obligatoire**).
- Habiletés défis des étapes 1 à 3 (facultatif)
- Pas plus de 3 sauts

- Pas plus de 2 pirouettes (entrée avant seulement)
- 1 séquence ou combinaison de sauts, comptant comme l'un des sauts permis (facultatif)

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

- Les variantes de la spirale avant sont permises.
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Note :

- Un saut arrière à 2 pieds suivi d'un saut avant à 2 pieds sans pas entre les deux compte pour un saut combiné (1 élément); si un pas est fait entre les deux sauts, l'ensemble compte pour deux sauts.
- Le saut de lapin simple compte pour un saut et le double pour un saut combiné.

Le programme doit être exempt de mouvements fondamentaux supérieurs à l'étape 5 et d'habiletés défis supérieures à l'étape 3. Les patineurs ne sont notés que sur les mouvements fondamentaux des étapes 1 à 5 et sur les habiletés défis des étapes 1 à 3.

Niveau 3

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 3 doivent être en train de travailler les étapes 6 ou 7 du programme Patinage Plus.

- Niveau 3 Éléments isolés**
 Dames Messieurs

Les patineurs exécutent tous les éléments de la série 1 ou de la série 2 séparément et dans l'ordre donné. Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution. Un tirage au sort détermine la série à exécuter.

Série 1

- Cercle préliminaire gauche avant extérieur
- Cercle préliminaire droit avant intérieur
- Courbes arrière extérieures sur la largeur de la surface glacée – utilisation de la ligne permise
- Virage trois gauche avant extérieur
- Mohawk droit avant intérieur

Série 2

- Cercle préliminaire droit avant extérieur
- Cercle préliminaire gauche avant intérieur
- Courbes arrière extérieures sur la largeur de la surface glacée – utilisation de la ligne permise
- Virage trois droit avant extérieur
- Mohawk gauche avant intérieur

Cercles préliminaires

L'exécution correcte des cercles préliminaires commence avec des croisés; un patineur qui exécute des poussées au lieu de croisés est pénalisé.

- Niveau 3 Programme libre**
 Dames Messieurs

Le programme libre dure 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 1 à 7

- 4 des 6 mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 6 et 7 (obligatoire).
- Habilités défis au choix, étapes 1 à 5

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

- Pas plus de 5 sauts, pouvant comprendre une séquence ou une combinaison
- Pas plus de 2 pirouettes
- 1 série de pas
- Les variantes de la spirale avant sont permises.
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Note :

- Un saut arrière à 2 pieds suivi d'un saut avant à 2 pieds sans pas entre les deux compte pour un saut combiné (1 élément); si un pas est fait entre les deux sauts, l'ensemble compte pour deux sauts.
- Le saut de lapin simple compte pour un saut et le double pour un saut combiné.

Le programme doit être exempt de mouvements fondamentaux supérieurs à l'étape 7 et d'habiletés défis supérieures à l'étape 5. Les patineurs ne sont notés que sur les mouvements fondamentaux des étapes 1 à 7 et sur les habiletés défis des étapes 1 à 5.

Niveau 4

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 4 doivent être en train de travailler les habiletés du niveau préliminaire de Patinage Canada en style libre.

Niveau 4 Programme technique

Dames Messieurs

Le programme technique dure 1 minute 30 secondes et s'exécute sans accompagnement musical. Il comporte les éléments suivants, qui peuvent être exécutés dans n'importe quel ordre :

- Poussées-élans avant puis arrière sur tout le périmètre de la surface glacée, sens facultatif (tracés du test préliminaire en style libre)
- Saut de boucle
- Pirouette assise
- Série de pas en ligne droit comprenant virages trois et mohawks

Aucun point n'est accordé pour des éléments exécutés passé la durée limite de 1 minute 30 secondes.

Niveau 4 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 2 minutes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Éléments du niveau préliminaire en style libre
- Pas plus de 6 sauts, incluant une combinaison et une séquence
- Pas plus de 2 pirouettes, avec possibilité d'une seule combinée
- 1 série de pas (en ligne droite, en cercle ou en serpent)
- Aucune pirouette sautée
- Aucun saut plus haut qu'un flip
- Toute entrée avant ou tout saut de type axel, comme un saut valsé
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Note :

- Le saut de lapin compte pour un pas d'enchaînement.

Les patineurs ne doivent exécuter aucun élément supérieur au niveau préliminaire en style libre. Ils ne sont notés que sur les éléments autorisés.

Niveau 5

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 5 doivent maîtriser les habiletés du test préliminaire en style libre de Patinage Canada et être en train de travailler celles du test junior bronze.

Niveau 5 Programme technique

Dames Messieurs

Le programme technique dure 1 minute 30 secondes, s'exécute sans accompagnement musical et comporte les éléments suivants :

- Courbes avant extérieures sur 1/2 périmètre enchaînées de n'importe quelle manière à des courbes arrière extérieures sur ½ périmètre (poussées-élans de niveau junior bronze)
- Série de pas – virages trois arrière, virages trois arrière ou avant avec changement de carre (en ligne droite, en cercle ou en serpent)
- Lutz
- Combinaison pirouette arabesque-pirouette assise

Niveau 5 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 2 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Éléments du niveau junior bronze en style libre
- 6 sauts, avec possibilité de 2 seulement en combinaison ou en séquence
- 2 pirouettes
- 1 série de pas
- Aucun saut plus haut qu'un axel simple
- Toute entrée avant ou tout saut de type axel, comme un saut valsé
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Note :

Le saut de lapin compte pour un pas d'enchaînement.

Les patineurs ne doivent exécuter aucun élément supérieur au niveau junior bronze. Ils ne sont notés que sur les éléments autorisés.

Niveau 6

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 6 doivent être en train de travailler sur les habiletés du test junior bronze en style libre de Patinage Canada ou un test de niveau supérieur.

Niveau 6 Programme technique

Dames Messieurs

Le programme technique ne doit pas excéder 2 minutes 15 secondes, s'exécute sans accompagnement musical et comporte les éléments suivants :

- Pirouette sautée

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

- Poussées-élans avant à la russe
- 2 séries de pas (dont l'une avec accolades) sur 2 tracés différents
- Axel
- 1 combinaison de 2 sauts à 1 rotation
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Aucun point n'est accordé pour des éléments exécutés passé la durée limite de 2 minutes 15 secondes.

Niveau 6 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 3 minutes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Éléments du niveau senior bronze ou d'un niveau supérieur en style libre
- 7 sauts, dont un axel et une séquence ou une combinaison de 2 sauts
- 3 pirouettes, dont une pirouette combinée et une pirouette sautée
- 1 série de pas (en ligne droite, en cercle ou en serpent)
- Aucun saut à plus de 2 ½ rotations

Note :

Le saut de lapin compte pour un pas d'enchaînement.

SECTION F

Progression à un niveau de compétition supérieur

- 1) Les patineurs ou les équipes répondant aux critères suivants sont tenus de passer au niveau supérieur pour toute compétition canadienne ultérieure (locale, régionale, provinciale ou nationale) :
 - l'ont emporté sur au moins un patineur ou une équipe à des jeux nationaux d'Olympiques spéciaux Canada;
 - ont remporté leur épreuve à des jeux nationaux d'Olympiques spéciaux Canada.
- 2) Les patineurs ou les équipes qui remportent le championnat dans une catégorie où ils se trouvaient seuls en compétition à des jeux nationaux peuvent s'inscrire au même niveau pour une compétition canadienne ultérieure, à la discrétion de leur entraîneur.
- 3) Les membres de couples ou d'équipes en danse médaillés d'or à des jeux nationaux qui reviennent à la compétition avec un nouveau partenaire sont quand même tenus de passer à un niveau de compétition supérieur.
- 4) Dans le cas des patineurs en simple ayant concouru à un niveau divisé en groupes d'habileté différents, seul le médaillé d'or du groupe le plus élevé est tenu de passer à un niveau de compétition supérieur.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

SECTION G

Formation des divisions

1. Divisions
La formation de divisions s'impose quand il y a plus de huit athlètes inscrits à un niveau. S'ils sont moins de huit, les patineurs concourent dans la même division.
2. Processus de division
 - a) On répartit les athlètes en deux groupes d'échauffement ou plus (entre trois et huit patineurs par groupe).
 - b) Le groupe 1 s'exécute et est noté.
 - c) Le groupe 2 s'exécute et est noté.
 - d) On forme des divisions de trois à huit patineurs en fonction des notes obtenues dans les deux groupes.
 - e) Les divisions sont formées en fonction d'une ronde de patinage libre. Les notes obtenues en ronde de division ne comptent pas pour le classement final.
 - f) Le classement final a lieu à l'issue d'une compétition comportant l'exécution d'éléments isolés et d'un programme libre. La place au classement final est déterminée par la combinaison des notes obtenues aux deux épreuves.

SECTION H

Notation

1. Note finale
 - a) Pour obtenir une note finale, les patineurs doivent exécuter les éléments isolés ou le programme technique de même que le programme libre en ronde préliminaire comme en finale.
 - b) Pour obtenir une note finale en danse, les patineurs doivent exécuter les deux danses en ronde préliminaire comme en finale.
2. Les patineurs doivent prendre part aux rondes préliminaires (au besoin) comme aux finales pour accéder à la compétition officielle.
3. À toutes les compétitions de patinage artistique des Olympiques spéciaux, les juges notent les performances selon le barème suivant :
 - a. Compétition en simple, style libre
 - 1) Éléments isolés ou programme technique – 33,3 %
 - 2) Programme libre – 66,7 %
 - Aux niveaux 1 à 3, on n'attribue qu'une note technique pour la portion de la compétition consacrée aux éléments.
 - Aux niveaux 4 à 6, on attribue une note technique et une note de présentation générale pour la portion de la compétition consacrée aux éléments.
 - b. Compétition en couple
 - 1) Programme technique – 33,3 %
 - 2) Programme libre – 66,7 %
 - c. Compétition de danse
 - 1) Danse 1 – 50 %
 - 2) Danse 2 – 50 %

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

4. Mouvements de transition

On n'attribue qu'une note de présentation pour les mouvements de transition à moins qu'ils ne soient inscrits dans la liste des éléments prescrits, auquel cas on leur attribue une note technique.

5. Déductions

- a. Une déduction de 0,2 s'applique à la note technique d'un patineur qui ajoute un mouvement non réglementaire à son programme. Par mouvement « non réglementaire », on entend un élément non permis au niveau de compétition du patineur, p. ex. : un patineur de niveau 2 exécutant un élément de niveau 3.
- b. Une déduction de 0,2 s'applique à la note de présentation générale pour chaque élément exécuté en excédent du nombre permis.

Toutes les épreuves sont jugées conformément au protocole de Patinage Canada.

SECTION I

Entraînement et échauffement

1. Patinoire d'entraînement

- a) Les entraîneurs sont autorisés sur la glace durant les entraînements.
- b) Les séances d'entraînement ont lieu par niveau et non par section.

2. Échauffements

- a) Les entraîneurs doivent se tenir tout près de la bande durant les échauffements préalables à l'exécution des éléments.
- b) Aux niveaux 1 à 3, les patineurs s'échauffent par rotation.
- c) Aux niveaux 4 à 6, les patineurs s'échauffent tous ensemble (à condition de n'être pas plus de huit).

Annexe 8 – Triathlon et biathlon

Triathlon

Note: Les épreuves décrites doivent être exécutées dans l'ordre indiqué.

Homme Dame

Triathlon BRONZE

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test junior argent de style libre, le test junior argent des habiletés ou le test bronze d'interprétation.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon bronze se compose de trois parties :
- Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres ou en annexe ci-joint). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme d'interprétation (durée de 2,0 à 3,0 minutes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme libre (3,5 minutes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).

Triathlon ARGENT

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test senior argent de style libre, le senior argent des habiletés de patinage ou le test argent d'interprétation.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon argent se compose de trois parties :
- Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres ou en annexe ci-joint). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme d'interprétation (d'une durée de 2,0 à 3,0 minutes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme libre d'une durée 3, 5 minutes, +/- 10 secondes. Facteur de 1.0 (33%).

Triathlon OR

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test or de style libre, le test or des habiletés de patinage ou le test or d'interprétation.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon or se compose de trois parties :
- Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres ou en annexe ci-joint). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme d'interprétation (d'une durée de 2,0 à 3,0 minutes, + / - 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (femmes) ou de 4 minutes (hommes) (+ / - 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).

Annexe 9 – Multi-STAR

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

Multi-STAR

Note: Les épreuves décrites doivent être exécutées dans l'ordre indiqué.

**Musique imposée pour le programme d'interprétation
avec éléments imposés 2010-2011**

Rythmes et danses des années 50, 60 et 70

- * Toutes variations du tempo ou du rythme à l'intérieur d'une musique seront permises.
- * Musique vocale est permise.

* Les patineurs ne respectant pas le thème, se verront attribués une pénalité de 0,5 point sur la note artistique.

Multi-STAR 1

(i) TEST : Un des tests suivants réussis :

- Préliminaire de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
- Habilités de patinage préliminaire
- Interprétation (artistique) introduction

AGE : Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- **PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS** : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme exigé :

- Deux (2) mouvements de transitions
- Une (1) séquence de pas (patron au choix) contenant virages trois avant et des mohawks.
- Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- **PROGRAMME LIBRE** : Durée de 2,0 min. (+ / – 10 sec.). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu du programme :

Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Préliminaire »

Annexe 9 – Multi-STAR

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

Multi-STAR 2

- (i) TEST : Un des tests suivants réussis :
- Junior bronze de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
 - Habilités de patinage Junior bronze
 - Interprétation (artistique) introduction

AGE : Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme exigé :

- Deux (2) mouvements de transitions de nature différente
- Deux (2) séquences de pas. Une des séquences doit être circulaire. Une des séquences doit contenir virages trois arrières et des changements de carres.
- Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- **PROGRAMME LIBRE** : Durée de 2 min. 30 sec. (+ / – 10 secondes). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme exigé :

- Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Junior bronze »

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

Annexe 9 – Multi-STAR

Multi-STAR 3

(i) TEST : Un des tests suivants réussis :

- Senior bronze de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
- Habiletés de patinage Senior bronze
- Interprétation (artistique) Bronze

AGE : Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).

-

Contenu de programme exigé :

- Trois (3) mouvements de transitions dont deux (2) de nature différente. Un des mouvements de transition doit être un pivot.
- Deux (2) séquences de pas. Une des séquences doit être circulaire et l'autre en serpent. Une des séquences doit contenir des accolades avant.
- Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- **PROGRAMME LIBRE** : Durée de 3 minutes (+ / – 10 secondes). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme :

- Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Senior bronze »

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.